FDGDON Morbihan

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

PROGRAMME DEPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE EN MORBIHAN ANNEE 2018

SYNTHESE DE L'ACTION 2018

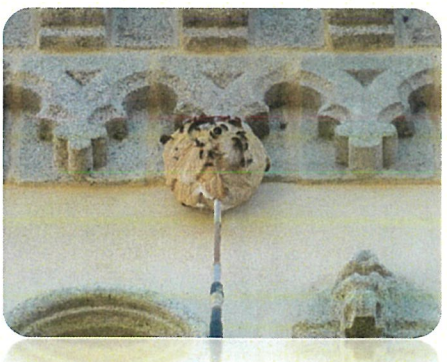

8 Avenue Edgar Degas – CS 92110 – 56019 VANNES CEDEX – **Tél. : 02 97 69 28 70** – Email : accueil@fdgdon56.fr
http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/

PREAMBULE

Arrivé accidentellement dans le sud-ouest de la France au début des années 2000, le frelon asiatique a commencé à coloniser le Morbihan au cours de l'année 2011.

Depuis 2014, l'ensemble du département est concerné par l'espèce.

2015 marque la mise en place d'un Comité de Pilotage frelon asiatique à l'échelle départementale, réunissant toutes les forces vives, et d'un plan de lutte collectif organisé en s'appuyant notamment sur des référents communaux.

ORGANISATION

Sur décision du Comité de Pilotage réuni à Vannes le 30 Janvier 2018, l'organisation, pour l'année 2018, est restée identique à celle de 2017.

☞ Maintien des référents communaux mis en place en 2015. Ces référents permettent de suivre et d'accompagner les administrés sur toute les questions liées au frelon asiatique (identification, remboursement, ...)

- Rappel des principales missions du référent frelon asiatique :

  - avec l'aide des Mairies, faire la promotion du piégeage des fondatrices, collecter les fiches de piégeage et les retourner à la FDGDON 56
  - en cas de découverte d'un nid, confirmer l'espèce et la hauteur
  - mettre à disposition les éléments de choix d'une entreprise en mesure d'assumer la destruction du nid (liste des prestataires référencés)
  - transmettre à la FDGDON 56 les éventuelles anomalies de destruction

☞ Proposition de deux actions de lutte contre le frelon asiatique afin de limiter la prolifération et réduire l'impact sur les pollinisateurs et la sécurité publique :

- **Le piégeage** :

☛ Piégeage des fondatrices au printemps par la population, les agents de collectivités et les apiculteurs à proximité des anciens nids, des arbres à fleurs ...

.../...

La période limitée du piégeage (avril-mai) et l'utilisation de pièges sélectifs ont, de nouveau, été préconisés afin de limiter l'impact sur l'entomofaune. Des références de pièges sélectifs (grille) ou leur fabrication, à partir d'un modèle joint dans la documentation fournie en début d'année et mise en ligne sur le site internet, ont été de nouveau proposées.

- Piégeage auprès des ruchers, par les apiculteurs, durant l'été et l'automne, afin de limiter les attaques sur les abeilles.

La destruction des nids :

Une charte de bonnes pratiques de destruction des nids a de nouveau été proposée par la FDGDON 56 aux désinsectiseurs. Ces professionnels sont donc tenus, pour être référencés par la FDGDON, d'avoir au minima leur certibiocide, une assurance responsabilité civile et une bonne maîtrise d'intervention sur les nids.

Dans la charte figurent notamment les engagements suivants :

- Pour les nids primaires : la destruction est préconisée lorsque la reine est à l'intérieur du nid, donc préférentiellement le soir.
- Pour les nids secondaires : l'appel d'un professionnel pour des raisons de sécurité et d'efficacité est recommandé. Le traitement des nids devra être réalisé de préférence le matin ou le soir et, dans la mesure du possible, ceux-ci devront être décrochés sous 10 jours.

Sur la base des préconisations du Comité de Pilotage, des tarifs indicatifs ont été convenus avec les désinsectiseurs de façon à éviter les dérives tarifaires.

Prix maximum conseillé pour les désinsectiseurs ayant signé la charte avec la FDGDON 56 (tarifs ne concernant que le frelon asiatique) :

● NIDS PRIMAIRES (situés à moins de 5 mètres et de diamètre inférieur à 10 cm)	**77 € TTC**
● NIDS situés à moins de 8 mètres	**112 € TTC**
● NIDS situés entre 8 et 20 mètres	**143 € TTC**
● NIDS situés à plus de 20 mètres	**204 € TTC**

NB : En cas d'intervention difficile sous toiture, une majoration de 100 € maximum pourra être facturée.

.../...

Une formation destinée aux désinsectiseurs a eu lieu le 28 Février 2018 réunissant les prestataires référencés en 2017. 35 Prestataires ont été référencés par la FDGDON 56 en 2018.

COMMUNICATION

Afin d'informer et de sensibiliser les référents, les Mairies et les Communautés de Communes, une documentation complète a été envoyée le 13 Mars 2018. Etaient joints au courrier :

- ☞ la synthèse 2017
- ☞ la description de l'organisation de la lutte 2018
- ☞ la fiche de notation de piégeage
- ☞ le plan de fabrication d'un piège
- ☞ la liste des désinsectiseurs référencés FDGDON 56 pour 2018
- ☞ la grille tarifaire 2018

L'ensemble de ces documents a également été mis en ligne sur le site internet de la FDGDON 56 :

http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/

A la demande de certaines communes, 5 réunions d'information, à l'attention des administrés, ont été animées par la FDGON 56 au printemps 2018.

BILAN

L'ensemble des référents frelon asiatique a reçu, fin novembre, un questionnaire permettant de nous fournir un certain nombre d'éléments :

- Nombre de frelons asiatiques capturés au printemps
- Nombre de nids primaires et secondaires recensés (détruits ou pas)
- Participation éventuelle à la destruction des nids des communes ou intercommunalités (participation financière ou mise à disposition de salariés communaux)
- Difficultés éventuelles rencontrées.

60 % des référents ont répondu au questionnaire.

Les désinsectiseurs référencés par la FDGDON 56 ont été également contactés (dans le cadre de la charte, ils s'engagent à nous fournir leur bilan en fin d'année), cela permet d'établir un bilan relativement précis.

.../...

La synthèse des éléments collectés est la suivante :

	2018	2017	2016
Nombre de fondatrices capturées au printemps (avril - mai)	**41 633**	68 264	49 072
Nombre de nids primaires recensés et détruits	**590**	700	925
Nombre de nids secondaires **recensés**	**4 178**	3 089	5 062
Nombre de nids secondaires **détruits**	**3 680 (88 %)**	2 601 (84 %)	4 143 (82 %)
Nombre de communautés de communes ayant apporté une aide à la destruction des nids	**4 (87 communes)**	4 (87 communes)	5 (81 communes)
Nombre de communes ayant apporté une aide financière	**65**	55	60
% de communes et/ou intercommunalités ayant apporté une aide à la destruction des nids	**60 %**	56 %	54 %

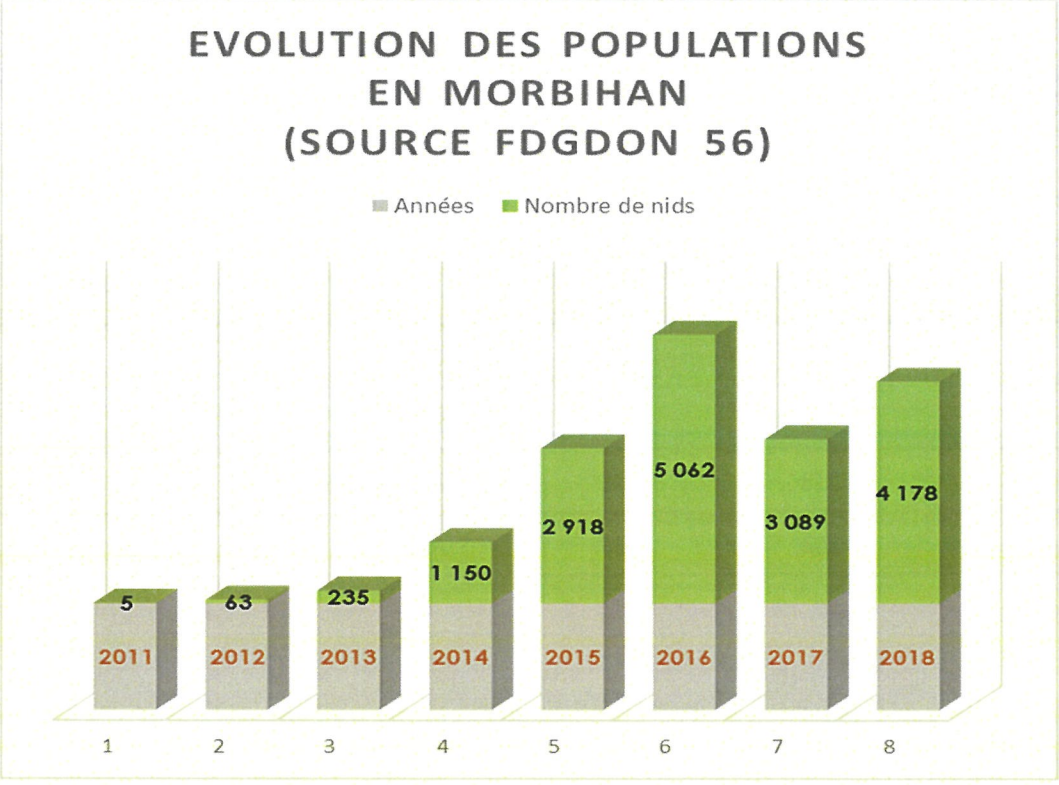

.../...

• Les difficultés ou observations transmises par les référents ou désinsectiseurs

➨ Difficulté dans les secteurs où les collectivités n'apportent pas d'aide à la destruction des nids (sensibilisation difficile des personnes)

➨ Difficulté pour les désinsectiseurs de retirer l'ensemble des nids après traitement (hauteur, accès, ...). Certains nids ne peuvent être enlevés.

➨ Recueillir les informations sur le nombre de fondatrices capturées est de plus en plus compliqué.

• Premières conclusions

Après un premier fléchissement, observé en 2017, on note pour 2018 une nette augmentation des populations par rapport à 2017, leur nombre reste néanmoins inférieur à celui de 2016.

Cette hausse des populations, également observée sur les départements voisins, peut s'expliquer, en partie, par un piégeage des fondatrices au printemps moins soutenu que les années passées et des sorties de fondatrices, au printemps, plus tardives dans la saison, en décalage avec la floraison.

Les attaques sur les ruches ont été visiblement plus marquées cette année que l'an passé. Néanmoins, un constat intéressant est à signaler, les abeilles ont tendance à mieux se défendre face aux attaques des frelons (amas défensif à l'entrée de la ruche (grappe)).

Les zones urbanisées sont de nouveau très impactées par la présence du frelon asiatique. Les reines fécondées y trouvent d'excellentes conditions pour leurs refuges hivernales et leurs développements (chaleur, nourriture, support, ...).

La densité (nombre de nids / Km2) est toujours beaucoup plus importante en ville qu'en campagne.

Quelques exemples :

Source : FDGDON 56	***NIDS 2018***	***Nombre de nids au Km2***		***NIDS 2018***	***Nombre de nids au Km2***
AURAY	**81**	**11,7**	***BRECH***	**22**	**0,5**
LORIENT	**171**	**9,8**	***CLEGUEREC***	**37**	**0,6**
PONTIVY	**158**	**6,3**	***PLOUGOUMELEN***	**12**	**0,5**
VANNES	**208**	**6,4**	***SEGLIEN***	**21**	**0,5**

.../...

⇨ La majorité des nids est de nouveau placée à une hauteur relativement basse cette année, ce qui augmente le risque d'accidents (piqûres).

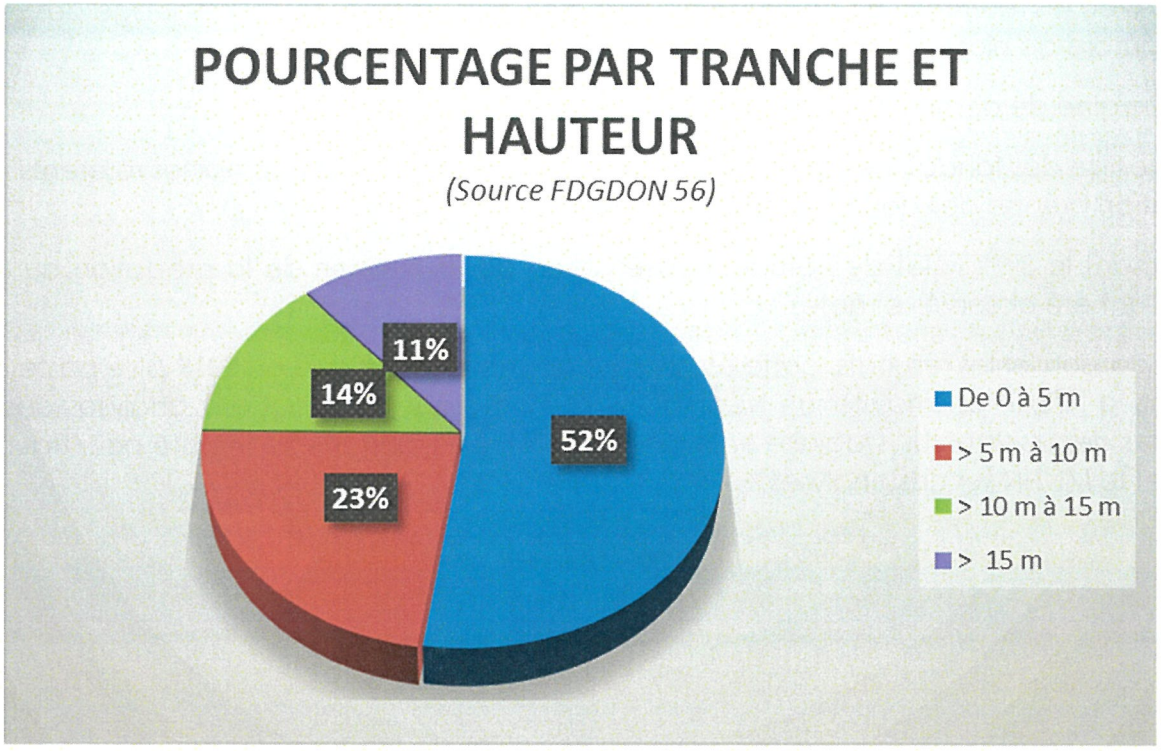

⇨ Comme confirmé l'an passé, les principaux supports des nids de frelons asiatiques sont en extérieur, les arbres, les arbustes et les haies représentent 53 % des supports recensés. Les 47% restants concernent principalement des supports intérieurs.

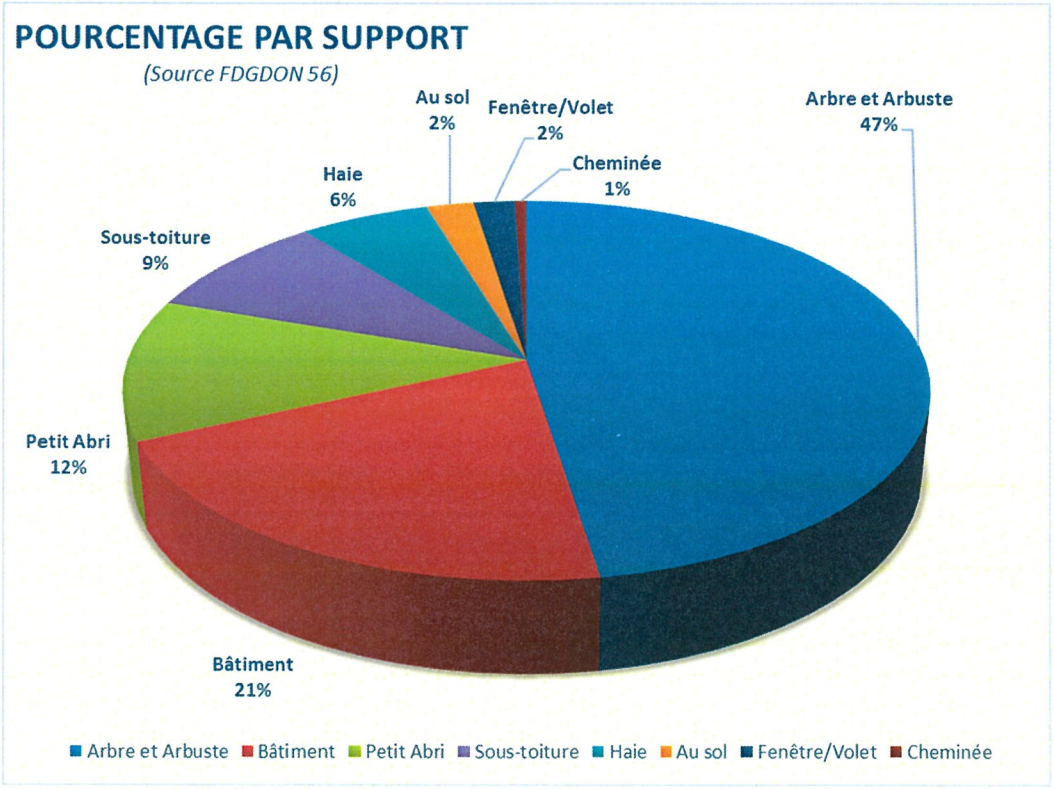

.../...

• Pour information

Depuis 2016, sur demande du MNHN et de l'ITSAP, la FDGDON 56 participe, avec les apiculteurs et en lien avec les référents, à une étude qui vise à étudier l'incidence du piégeage des fondatrices sur le nombre de nids.

Une quinzaine de communes participe à cette étude.

Un piégeage des fondatrices au printemps et un recensement des nids par les référents, avec une localisation précise des données, ont été demandés.

Concernant le 3ème volet de l'étude, l'observation de la pression de la prédation au rucher, 24 ruchers ont été observés et notés.

Afin de consolider les résultats, cette étude sera peut-être poursuivie en 2019 (si le poste de Sophie Pointeau à l'ITSAP est maintenu). Néanmoins, 2019 marque le début des analyses des données cumulées depuis 2016. Un stagiaire en master 2 statistiques devrait être recruté pour travailler avec l'ITSAP et le MNHN sur ces analyses.